

PROGRAMME DE SOUTIEN A L'INCLUSION FINANCIERE (PSIF)

PROGRAMME DE SOUTIEN A L'INCLUSION FINANCIERE (PSIF)

La Côte d'Ivoire a bénéficié du soutien du FMI et de la Banque Mondiale en 2013 pour élaborer un document de Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF). Cette stratégie adoptée en 2014 par le Gouvernement visait à assainir, stabiliser et développer le secteur financier ivoirien. Un accent particulier a été mis sur la problématique de l'inclusion financière qui représente un chantier prioritaire pour le Ministère de l'Economie et des Finances.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le Gouvernement et la Banque Mondiale ont mis en place le Programme de Soutien à l'Inclusion Financière (PSIF) avec pour but de promouvoir l'inclusion financière en Côte d'Ivoire.

Entamé en septembre 2016, le PSIF a pour objectif principal d'assister les autorités ivoiriennes dans la mise en œuvre de réformes de politiques, de réglementations et de l'infrastructure financière pour accroître l'inclusion financière des particuliers et des PME.

Plus précisément, le PSIF vise à :

- Soutenir la mise en œuvre de réformes spécifiques prévues dans la stratégie nationale d'inclusion financière et la stratégie de développement du secteur financier ;
- Soutenir le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre ;
- Approfondir les réformes en cours et identifier celles à venir.

Le PSIF comprend quatre (4) composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière / Cadre national de suivi et d'évaluation ;
- Composante 2 : Systèmes de paiement et infrastructures de crédit ;
- Composante 3 : services financiers diversifiés pour les particuliers et les entreprises, et Agri-finance ;
- Composante 4 : Protection du consommateur de services financiers et amélioration des capacités financières.

Dans le cadre de la clôture du PSIF, une équipe de la Banque mondiale conduite par Madame Maria Pagura (Spécialiste Principale du Secteur Financier et Co-chargée du Projet) a effectué une mission virtuelle, du 23 au 25 Juin 2020. Cette mission avait pour but d'organiser le jeudi 25 juin 2020, l'atelier de clôture du PSIF.

Présidé par Monsieur Bamba Vassogbo, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Economie et des Finances, cet atelier a permis de passer en revue les activités réalisées dans le cadre dudit Programme. Lors de l'atelier, les résultats atteints ont été examinés, ainsi que les leçons apprises et les perspectives du PSIF en Côte d'Ivoire.

L'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) a bénéficié de la composante 1 du PSIF à travers deux principaux volets :

- un programme de renforcement des capacités en suivi-évaluation
- la modélisation de la base de données sur l'inclusion financière et la conception d'un outil de gestion desdites données.

Au titre des perspectives générales sur l'inclusion financière, Madame Caroline TIOMAN, Directrice de l'APIF a indiqué lors de son intervention que celles-ci se résument aux projets et programmes prévus dans le plan d'actions de la SNIF 2019-2024. Elles portent principalement sur :

- le développement de la finance numérique à travers la poursuite du processus de digitalisation des flux gouvernementaux (G2P ; P2G ; B2G ; G2P) ;
- la promotion de l'innovation en termes de produits et services financiers adaptés aux besoins des populations, à travers un projet de mise en place d'un hub d'innovation à l'APIF ;
- la réalisation d'une revue à mi-parcours en 2021 de la SNIF 2019-2024, à travers une enquête sur l'offre et la demande des produits et services financiers ;
- l'appui au secteur de la microfinance et celui des banques pour le développement du micro-crédit digital en faveur des populations cibles de la SNIF (femmes, jeunes, secteur informel, etc).
- la mise en œuvre du PNEF adopté en début d'année 2020 à travers notamment la conception des modules, la formation des formateurs et la réalisation de campagnes d'éducation financière ;
- la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des SFD en Côte d'Ivoire, orienté vers les institutions ayant un potentiel élevé en termes d'inclusion financière des femmes (en discussion avec la Fondation Grameen Crédit Agricole).

En outre, pour accompagner efficacement les projets et programmes de la SNIF ainsi que les principaux acteurs, l'APIF-CI travaille en ce moment à la mise en place d'un mécanisme de financement. Ce mécanisme devrait comporter principalement trois (3) guichets avec respectivement pour objectif :

- de faciliter l'appui au secteur de la microfinance via des mécanismes de garantie et de refinancement à taux concessionnel pour des SFD ;
- d'accompagner le secteur des fintechs dans le développement de produits et services financiers innovants et diversifiés à travers un « innovation hub » ;
- de subventionner la réalisation d'études et recherches pour évaluer l'impact des initiatives de promotion de l'inclusion financière.